

## **MGEN renforce sa position de premier assureur des agents du service public en remportant le plus important contrat de santé collective de France**

Leader du marché de l'assurance santé de la fonction publique, MGEN est fière d'annoncer qu'elle a remporté l'appel d'offre pour assurer la protection de près de 3 millions de personnes, à l'issue du premier appel d'offre en santé collective obligatoire, qui protégera les agents des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que de celui des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

### **Une première historique et une collaboration renforcée**

L'appel d'offre a été lancé en juin 2024, pour couvrir 1,4 millions d'agents actifs soit près de 3 millions de personnes avec leurs ayants droit et les personnels retraités. C'est une première pour ces ministères, qui fait suite à la mise en œuvre de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des agents, visant à créer une participation employeur sur la complémentaire santé et ainsi contribuer à la couverture sociale de ses agents. Le contrat, attribué à MGEN en alliance stratégique avec CNP Assurances, prendra effet en avril 2026.

MGEN, fondée dans les salles de classe en 1946, a grandi par et pour l'Éducation nationale. A l'aube de ses 80 ans, elle se réjouit de pouvoir continuer à servir celles et ceux qui s'engagent dans l'intérêt général, dans le cadre d'une confiance mutuelle renouvelée. MGEN continuera de mettre tout en œuvre afin que tous les bénéficiaires puissent accéder à la meilleure qualité de service et à un accompagnement personnalisé au plus près de leurs attentes et de leurs besoins, comme elle le fait depuis sa création.

### **Un virage culturel et technique réussi et une stratégie d'alliances gagnante**

Dès 2021, MGEN s'est engagée dans une profonde transformation et réorganisation pour se préparer à la réforme historique de la PSC, notamment en investissant de nouveaux champs d'innovation.

La mutuelle a opéré un travail collectif d'ampleur, avec l'ensemble de ses parties prenantes, salariées et militantes, tant sur le plan technique que commercial. Cette révolution copernicienne s'est avérée une stratégie gagnante, tout comme les alliances scellées avec d'autres mutuelles de la fonction publique.

Pour remporter ce marché, MGEN s'est alliée à CNP Assurances, partenaire historique, solide et fiable, constituant une coopération majeure au service de la protection des agents de ces ministères. Depuis le début de l'année, une autre alliance a permis de remporter l'appel d'offres santé et prévoyance des ministères sociaux avec MGAS, MNH et Relyens.

**Matthias Savignac, président MGEN :** *« Enfin, tout commence ! Après 4 ans de travail, remporter ce contrat historique couronne les efforts déployés par MGEN pour répondre aux besoins spécifiques des agents qu'elle protège depuis près de 80 ans. Nous sommes impatients de mettre en place cette protection et d'apporter à tous les bénéficiaires de ce contrat collectif inédit des services qui amélioreront leur vie au quotidien dans le respect de nos savoir-faire et de nos valeurs mutualistes. Les agents que nous protégeons et protégerons demain méritent une couverture, des services de qualité et des accompagnements qui répondent à leurs besoins. C'est cela s'engager mutuellement. »*

**Fabrice Heyriès, directeur général MGEN :** « Nous sommes fiers de remporter le plus important appel d'offres santé de la fonction publique française, ce qui démontre notre capacité de gestion à très grande échelle ainsi que la compétitivité et la pertinence de nos offres et solutions en santé. MGEN s'appuiera sur l'engagement et le haut niveau de technicité de ses équipes pour répondre aux besoins des équipes des ressources humaines des deux ministères, notamment dans la phase de déploiement. Nous sommes très heureux d'avoir remporté cet appel d'offres aux côtés de notre partenaire CNP Assurances qui apportera son appui dans le pilotage financier de ce contrat. »

## **De 1<sup>ère</sup> mutuelle de la fonction publique dans l'individuel facultatif à 1<sup>ère</sup> mutuelle dans le collectif obligatoire demain**

MGEN place la proximité et le service au cœur de son action, garantissant à chaque adhérent un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées. La mutuelle propose des offres de qualité, au juste prix, accessibles et adaptées aux besoins de chacun. Son engagement se traduira également par des actions d'accompagnement social.

Au-delà des remboursements de frais de santé, ces solutions ont été imaginées pour favoriser la qualité de vie au travail et le bien-être des agents. Travailler main dans la main avec les ministères qui les emploient va de soi et dans la phase d'affiliation de tous les personnels pour la mise en place de ce régime, l'accompagnement de leurs équipes des ressources humaines sera l'une des grandes priorités des prochains mois.

## **Un modèle mutualiste vertueux qui fait ses preuves dans le jeu de la mise en concurrence**

En associant toutes ses parties prenantes (élus, militants, salariés, partenaires et adhérents), en mobilisant ses savoir-faire et sa bonne connaissance des besoins des populations à couvrir, et en investissant sur les plans humains et technologiques, MGEN a ainsi fait la preuve que la réponse mutualiste qu'elle a construite était la plus juste et adaptée aux attentes de ces ministères et de leurs agents. S'ouvre aujourd'hui un second temps, celui de la mise en œuvre. MGEN est impatiente de poursuivre son engagement en faveur d'une protection sociale de qualité pour l'ensemble des agents de ces deux ministères.

### **Contact presse :**

Marine Chaumier-Ferry – [mchaumier@mgen.fr](mailto:mchaumier@mgen.fr) – 06 07 09 64 16

Comfluence – [mgen@comfluence.fr](mailto:mgen@comfluence.fr) – 07 68 68 83 22

### **À propos de MGEN**

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,5 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé. Elle met en effet à la disposition de tous 1 800 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 61 appartiennent à MGEN. Avec près de 10 000 collaborateurs et 2 300 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants. Experte des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public. Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN fait partie de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnue pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. [www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)